

Leadership sage-femme et gestion de projet en périnatalité

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Sage-femme

1. Caractéristiques du module

2025-26

Code : S.SA.371.SFLGP.F.25

Type de formation :

 Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : Genève

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis. Pour les étudiant-es qui ont peu ou pas encore de connaissances des méthodes de gestion de projet, il est conseillé de suivre le module à option *Gestion de projet* proposé dans le cadre de la formation.
- Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels
- Conduire l'implantation de pratiques scientifiquement fondées, appropriées et visant l'intérêt des bénéficiaires
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets

Objectifs généraux du module

A la fin du module les étudiantes et étudiants seront capables de :

- Expliquer les concepts clés de la gestion de projet en santé
- Sélectionner des projets en fonction des priorités de santé publique en périnatalité
- Identifier les enjeux spécifiques aux projets en périnatalité
- Se documenter de manière approfondie et transdisciplinaire pour saisir la complexité des sujets travaillés
- Décrire les rôles et responsabilités des gestionnaires de projet en santé dans le contexte de la pratique sage-femme.
- Identifier et définir un projet en périnatalité, en utilisant les méthodes appropriées de planification et de gestion de projet.
- Évaluer les ressources et les budgets nécessaires pour la réalisation de projets en périnatalité, en tenant compte des contraintes et des priorités spécifiques à ce domaine.
- Analyser les obstacles et les conflits potentiels dans la communication avec les parties prenantes et proposer des solutions appropriées.
- Concevoir un projet de santé publique en périnatalité, en intégrant les connaissances acquises en matière de gestion de projet, de communication et de gestion des ressources.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Ce module d'enseignement aborde différents contenus essentiels pour développer les compétences en leadership sage-femme et en gestion de projets en périnatalité. Les étudiant-es seront introduit-es à la gestion de projet en santé, en comprenant l'importance de la sélection des projets en fonction des priorités de santé publique. Les concepts de base en gestion de projet seront explorés, ainsi que les rôles et responsabilités spécifiques des gestionnaires de projet en santé dans le contexte de la pratique sage-femme. Les étapes d'un projet seront détaillées, incluant l'identification, la définition, la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la clôture. De plus, la gestion des ressources et des budgets dans le contexte de la pratique sage-femme sera examinée en mettant l'accent sur l'allocation efficace des ressources disponibles. La communication joue un rôle crucial dans la gestion de projet, donc les étudiant-es approfondiront des techniques de communication efficace avec les parties prenantes et développeront des compétences en gestion des conflits et des obstacles. Afin de promouvoir une approche plus centrée sur le patient, le module intégrera également des principes d'éducation des adultes spécifiquement adaptés au contexte de la périnatalité. Le module abordera également les enjeux prioritaires actuels dans le domaine de la sage-femme, notamment les défis et les opportunités liés à la santé mentale maternelle, à l'équité en matière de soins et à l'innovation en pratique. Des études de cas réels de leadership et de gestion de projet en santé pour les sages-femmes seront analysées, offrant aux étudiant-es une compréhension concrète des défis et des solutions dans ce domaine. En conclusion, le module offrira aux étudiant-es la possibilité de mettre en pratique ce qu'ils-elles ont appris en élaborant une proposition de projet en santé publique liée à la périnatalité. Ce sera une occasion pour eux de synthétiser et d'appliquer leurs connaissances de manière concrète.

Formes d'enseignement

Ce module d'enseignement adopte une approche variée et interactive pour favoriser l'apprentissage des étudiant-es.

Les formes d'enseignement incluent quelques cours magistraux mais essentiellement des discussions en groupe, des études de cas, des projets pratiques et des travaux individuels.

Les cours magistraux fourniront les connaissances théoriques de base, en mettant l'accent sur les concepts clés de la gestion de projet en santé et sur les rôles spécifiques des gestionnaires de projet en pratique sage-femme, notamment sur le leadership en périnatalité. Les discussions en groupe permettront aux étudiant-es d'échanger leurs idées, de partager des expériences et de participer à des débats sur des sujets liés à la gestion de projet en périnatalité. Les études de cas réels seront utilisées pour illustrer les défis et les solutions rencontrés par les leaders sage-femme dans la mise en œuvre et la gestion de projets en santé. Les projets pratiques permettront aux étudiant-es de mettre en pratique leurs compétences en gestion de projet en concevant et en développant leur propre projet de santé publique en périnatalité. Enfin, les travaux individuels offriront aux étudiant-es l'occasion de réfléchir de manière autonome, d'approfondir leur compréhension des concepts enseignés et de présenter leurs idées de manière structurée.

Exigences de fréquentation

Il est attendu que les étudiant-es assistent régulièrement aux cours. En cas d'absence, ils-elles sont responsables de rattraper les contenus manqués et de prévenir le-la responsable du module avant le début du cours. Un travail complémentaire pourra être exigé en cas d'absence.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur :

- a) La présentation écrite de la conception d'un projet en santé publique axé sur la périnatalité.

Cette évaluation permettra de mesurer la capacité des étudiant-es à appliquer les principes de gestion de projet en périnatalité et à concevoir une initiative pertinente dans le domaine de la santé publique.

La note du module est la note obtenue à la présentation écrite (a), arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants et consiste à fournir un complément écrit qui sera présenté oralement, selon les consignes transmises à l'étudiant-e après notification de la remédiation.

Lorsque le résultat de la remédiation est suffisant, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative dans le cadre du module seront précisées lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant·e (référence : moodle HES-SO numérique – [l'IA dans l'enseignement à la HES-SO](#) – Etudier avec l'IA). Toute utilisation d'une IA générative dans des activités pour lesquelles elle a été interdite sera sanctionnée et assimilée à une fraude.

9. Bibliographie principale

- Downe, S. (Éd.). (2008). Normal Childbirth : Evidence and Debate (2nd edition). Churchill Livingstone.
- Leadership in Healthcare Organizations : A Guide to Joint Commission Leadership Standards. (2009). <https://psnet.ahrq.gov/issue/leadership-healthcare-organizations-guide-joint-commission-leadership-standards>
- McLaughlin, C. P., Johnson, J. K., & Sollecito, W. A. (2011). Implementing Continuous Quality Improvement in Health Care : A Global Casebook (1st edition). Jones & Bartlett Learning.
- Taylor, M. J., McNicholas, C., Nicolay, C., Darzi, A., Bell, D., & Reed, J. E. (2014). Systematic review of the application of the plan-do-study-act method to improve quality in healthcare. *BMJ Quality & Safety*, 23(4), 290-298. <https://doi.org/10.1136/bmjqs-2013-001862>
- Wager, K. A., Lee, F. W., & Glaser, J. P. (2017). Health Care Information Systems : A Practical Approach for Health Care Management (4th edition). Jossey-Bass Inc Pub.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : Fabienne Borel Radeff, Claire Blanc, Thomas Desplanches, Laurent Gaucher, Méline Leca, Elsa Lorthe, Jocelyne Majo, Fanny Perret, Stéphanie Pfister, Corine-Yara Montandon.

Nom du responsable du module : Laurent Gaucher

Descriptif validé le 23.09.2025 **par** Ludivine Soguel Alexander